



## Photos piochees sur internet

Par **AI3495**, le **07/09/2025 à 10:05**

Bonjour. Je fais de la genealogie en ligne, j aimerais savoir si je peux mettre a mon arbre des photos anciennes de lieu piochees sur internet

Par **Jeussépatou**, le **12/09/2025 à 14:45**

Bonjour,

Pour l'essentiel, si personne ne figure sur ces photos ou s'il y a des personnes mais qu'elles ne sont pas identifiables, alors, sauf erreur de ma part, vous pouvez utiliser ces photos.

Cordialement

Par **Marck.ESP**, le **12/09/2025 à 16:50**

Bonjour et bienvenue

Les photos de lieux, anciennes, sont plus susceptibles d'être dans le domaine public et peuvent donc être utilisées plus librement.

Il est recommandé de vérifiez la source, assurez-vous que le site sur lequel vous copiez la photo autorise sa réutilisation. Regardez les mentions légales, les conditions d'utilisation ou la section "droits d'auteur".

Enfin, citez la source : C'est une bonne pratique